

Julian Assange réaffirme sa crainte d'une éventuelle extradition vers les États-Unis



Londres, 13 décembre (RHC)- Le fondateur de Wikileaks, Julian Assange, réfugié à l'ambassade de l'Équateur à Londres depuis 2012, a réitéré sa crainte d'être extradé vers les États-Unis et d'être condamné à perpétuité pour avoir diffusé des secrets de ce pays.

Dans le contexte d'une audience devant une Cour provinciale à Quito, la capitale de l'Équateur, Julian Assange a affirmé au cours d'une vidéoconférence qu'il existe une situation qui le conduira inévitablement à une crise de santé pour lui ou à une excuse politique pour le livrer illégalement aux autorités britanniques et donc aux États-Unis où il fait face à une potentielle condamnation à perpétuité.

Le fondateur de Wikileaks s'est référé à son appel d'un premier verdict contre la décision de l'Équateur de suspendre un protocole qui régule son séjour à l'ambassade de ce pays à Londres. Il a affirmé que l'état équatorien essaie de manipuler l'opinion publique en faisant croire que son extradition ou expulsion est ce qui doit être fait.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/178806-julian-assange-reaffirme-sa-crainte-dune-eventuelle-extradition-vers-les-etats-unis>



Radio Habana Cuba